

Prescrivant la procédure de Participation du Public par Voie Électronique

Relatif aux demandes de Permis d' Aménager n°02610825C0003 - 02610825C0004 - 02610825C0005 02610825C0006, portant sur un projet de réalisation d'un quartier d'habitat mixte et d'activités dans le quartier Mazorel

La Maire de la Ville de Crest,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le code de l'urbanisme et notamment l'article L.103-2 ;

Vu le code de l'environnement et notamment les articles L.123-2, L.123-19 et R.123-46-1 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme de la commune de Crest approuvé le 20 septembre 2019, et modifié le 23 mai 2022 et le 16 juin 2025 ;

Vu les demandes de permis d'aménager n° 02610825C0003 - 02610825C0004 - 02610825C0005 et 02610825C0006 déposés par VALRIM AMÉNAGEMENT et HABITAT DAUPHINOIS ;

Vu le dossier d'autorisation environnementale déposé par VALRIM AMÉNAGEMENT et HABITAT DAUPHINOIS ;

Vu l'ensemble des avis reçus sur les permis d'aménager susvisés ;

Vu l'avis délibéré de la MRAe n° 2026-ARA-AP-2053-N15435 du 19 mai 2026 ;

Considérant que le projet a été assujéti à la réalisation d'une étude d'impact, établie à l'issue d'une demande d'examen au cas par cas, ce qui le dispense d'enquête publique,

Considérant que les dossiers de permis d'aménager et l'évaluation environnementale doivent faire l'objet d'une participation du public par voie électronique dans les conditions prévues à l'article L.123-19 du code de l'environnement,

Considérant qu'il appartient à la Maire de Crest, autorité compétente, d'ouvrir et d'organiser ladite participation du public par voie électronique,

ARRÊTE

Article 1 : Objet, dates et durée de la PPVE

Il sera procédé pendant 30 jours consécutifs, du 6 juillet 2026 à 9h00 au 4 août 2026 à 17h00, à une participation du public par voie électronique, préalable à la délivrance des permis d'aménager n° 02610825C0003 - 02610825C0004 - 02610825C0005 et 02610825C0006 présentés par Valrim Aménagement et Habitat Dauphinois.

Article 2 : Dossier mis à disposition du public en version numérique sur la plateforme dédiée à la consultation à l'adresse : <https://www.mairie-crest.fr/>

 #VilledeCrest

 Ville de Crest

 Ville de Crest

Hôtel de Ville

Place du Docteur-Rozier
B.P. 512 -26401 Crest cedex
04 75 76 61 10
admin@mairie-crest.fr
www.ville-crest.fr

- La présente note explicative contenant la mention des textes qui régissent la PPVE et la manière dont celle-ci s'insère dans la procédure administrative ;
- Les dossiers de demande de permis d'aménager et les avis rendus dans le cadre de son instruction,
- L'étude d'impact et son résumé non technique,
- L'avis de l'autorité environnementale n° 2026-ARA-AP-2053-N15435 du 19 mai 2026,
- Le mémoire en réponse à l'avis de l'Autorité Environnementale,
- Les avis de participation du public par voie électronique,
- Le présent arrêté municipal portant ouverture et organisation de la PPVE.

Article 3 : Publicité

Le public sera informé de l'ouverture de la PPVE par un avis publié 15 jours avant le début de la consultation ainsi que par voie d'affichage en Mairie, Place du Docteur Rozier, sur le lieu du projet, rue Driss Chraïbi et sur le site internet de la Ville.

Article 4 : Déroulement et modalités de la participation par voie électronique

L'ensemble du dossier dématérialisé sera mis à disposition du public sur le site internet dédié : <https://www.mairie-crest.fr/> pendant toute la durée de la PPVE.

Pendant toute la durée de la participation du public, les éventuelles observations, propositions ou questions du public seront uniquement consignées par voie électronique sur la boîte mail suivante : concertation@mairie-crest.fr

Le public pourra demander la mise en consultation du dossier sur support papier, par mail à concertation@mairie-crest.fr et sur rendez-vous en mairie, au 04 75 76 61 24, aux horaires habituels d'ouverture. La demande devra être effectuée au plus tard le 4ème jour ouvré précédant l'expiration du délai de participation du public, soit le 29 juillet 2026. Le siège de la PPVE est fixé en mairie de Crest, Place du Docteur Rozier.

Article 5 : Clôture

A l'expiration du délai de la PPVE, la consultation sera clôturée le 4 août 2026 à 17h00 et les observations réceptionnées après la clôture ne pourront pas être prises en compte.

La décision relative aux demandes d'autorisation d'urbanisme ne pourra être définitivement adoptée avant l'expiration d'un délai de 4 jours, permettant la prise en compte des observations et propositions déposées par le public, et la rédaction de la synthèse des observations et propositions du public.

A l'issue de la PPVE et au plus tard à la date de publication de l'arrêté accordant les permis d'aménager, la Mairie rendra public, par voie électronique et pour une durée de trois mois, un dossier comprenant la synthèse des observations et propositions, avec l'indication de celles dont il a été tenu compte ainsi que dans un document séparé, les motifs de la décision.

Article 6 : Délais et voie de recours

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Grenoble, dans les deux mois de sa publication et sa transmission au contrôle de légalité.

Article 7 : Exécution

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera affiché et transmis au représentant de l'État dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Fait à Crest, le 10 juin 2026

La Maire,

Athénaïs KOUJDRI

Valence

Odile Poirier, 108 ans, pourrait être la doyenne de la Drôme

Au sein de la cité des aînés, à l'Ehpad Marie-France Pérault, les résidents fêtaient précisément leur aînée puisqu'Odile Poirier vient d'avoir 108 ans. Elle est peut-être également la doyenne de la Drôme.

Odile Poirier est née le 4 juin 1918 à Valaurie, près de Grignan, où elle a grandi avant de travailler à la poste de Grignan. Puis elle s'est mariée et a suivi son mari au Maroc où ce dernier a travaillé pour l'Institut géographique national jusqu'en 1955. Elle a eu cinq enfants quatre ont survécu ; deux de ses filles sont nées au Maroc, à Rabah. Elle a aujourd'hui 11 petits-enfants et 15 arrière-petits-enfants.

De retour en France, ils ont pris leur retraite à La Couronne, près de Martigues. Devenue veuve, elle s'est installée à Bourg-lès-Valence où elle a

vécu seule jusqu'à l'âge de 104 ans, avec une fille pas loin d'elle. Il y a peu, elle a intégré la Cité des aînés où on peut la voir encore marcher, un peu aidée par un déambulateur.

Des fleurs cette année, une visite de la cathédrale l'an dernier

Nathalie Iliozer, adjointe à la santé, Claude Calandre conseiller au handicap et Christophe Clet conseiller aux seniors et vice-président du centre communal d'action sociale (CCAS), lui ont offert un bouquet de fleurs. L'année dernière ne sachant pas quoi lui offrir, Christophe Clet lui avait demandé son souhait, et elle avait voulu découvrir la cathédrale de Valence. Cela a été fait avec le vélo taxi de l'Ehpad financé par le Lions club.



Nathalie Iliozer, adjointe à la santé ; Claude Calandre conseiller au handicap et Christophe Clet, conseiller aux seniors et vice-président du CCAS, ont rendu visite à Odile Poirier, 108 ans. Photo Olivier Girerd

Montségur-sur-Lauzon ■ Nécrologie

France Parlier-Rouveyrol, la doyenne du village



En avril 2024, France Parlier-Rouveyrol avait fêté ses 100 ans. Photo Thierry Crucifix

Née le 17 février 1924 dans le département du Gard, France Parlier-Rouveyrol, la doyenne du village, est décédée mercredi 17 juin. Elle avait passé son enfance entre le Gard et l'Hérault avant de suivre son époux à Orange, où celui-ci exerçait dans la gendarmerie.

La famille s'était ensuite installée à Solérieux, dans une ferme où elle a vu grandir ses enfants et ses petits-enfants. Elle y a vécu de nombreuses années aux côtés

de son mari, qui fut maire de Solérieux entre 1977 et 1985. Installée à Montségur-sur-Lauzon depuis 2004, elle s'était pleinement investie dans la vie associative et communale.

Toujours souriante, bienveillante et présente lors des manifestations, elle était une figure appréciée de tous. En avril 2024, une fête avait été organisée pour célébrer les deux centenaires du village, elle et Gisèle Cavagna-Scotté, née le 5 avril 1924.

Saint-Julien-du-Serre ■ Nécrologie

Christian Duny

Christian Duny Christian est décédé dimanche 31 mai, à Montpellier des suites d'une longue maladie. Il est né le 23 juin 1947 à Issanlas où il a grandi avec sa sœur Brigitte. Lors de ses études, Christian est successivement passé d'Issanlas à Langogne et au Puy-en-Velay. Une fois libéré de ses obligations militaires en Allemagne, il est entré dans la vie active comme postier à Paris. Désireux de retrouver l'Ardèche, il est entré au Crédit Agricole à Coucouron puis il a obtenu une mutation à Aubenas pour y

effectuer toute la suite de sa carrière. En 1972, il a épousé Marie-Josée Masclaux. Union qui verra naître Guillaume et Jérémie. Il deviendra ensuite le grand-père de cinq petits-enfants. Installé à Saint-Julien-du-Serre, hameau du Chambon, il s'est rapidement intéressé à la vie de sa commune en effectuant deux mandats d'adjoint au maire. Il était aussi féru de pétanque et pratiquait la pêche. Après une cérémonie religieuse Christian Duny a été incinéré au crématorium de Lavilledieu le 3 juin.



Christian Duny est décédé dans sa 79^e année. Photo Michel Chambonnet

AVIS

Avis administratifs



COMMUNE DE CREST

Avis de participation du public par voie électronique Relatif aux demandes de Permis d'Aménager portant sur la réalisation d'un quartier mixte d'habitat et d'activités, quartier Mazorel

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une procédure de participation du public par voie électronique (PPVE), préalable à la délivrance des permis d'aménager n° PA02610825C0003 - PA02610825C0004 - PA02610825C0005 - PA02610825C0006, se déroulera du 6 juillet 2026 à 9h00 au 4 août 2026 à 17h00.

La présente PPVE est préalable à la délivrance des permis d'aménager précités par la mairie de CREST. Ces permis prévoient l'aménagement en 4 tranches d'un lotissement quartier « Mazorel », rue Driss Chraïbi pour environ 200 logements et un Institut Médico-Eductif sur les parcelles cadastrées section ZO 241, 244 et 246 pour une emprise globale de projet de 6,64 hectares.

Le projet étant susceptible d'avoir des incidences sur l'environnement, a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'avis délibéré de la MRAe n° 2026-ARA-AP-2053-N15435 a été rendu le 19 mai 2026.

L'ensemble du dossier dématérialisé sera mis à disposition du public sur le site internet dédié : <https://www.mairie-crest.fr/> pendant toute la durée de la PPVE.

Pendant toute la durée de la participation du public, les éventuelles observations, propositions ou questions du public seront uniquement consignées par voie électronique sur la boîte mail suivante : concertation@mairie-crest.fr

A l'expiration du délai de la PPVE, la consultation sera clôturée le 4 août 2026 à 17h00 et les observations réceptionnées après la clôture ne pourront pas être prises en compte.

Le public pourra demander la mise en consultation du dossier sur support papier, par mail à concertation@mairie-crest.fr et sur rendez-vous en mairie, au 04 75 76 61 24, aux horaires habituels d'ouverture, sur demande effectuée au plus tard le 4ème jour ouvré précédant l'expiration du délai de participation du public, soit le 29 juillet 2026 au plus tard.

Le public est informé de l'ouverture de la PPVE par un avis publié 15 jours avant le début de la consultation ainsi que par voie d'affichage en Mairie, Place du Docteur Rozier, sur le lieu du projet, rue Driss Chraïbi et sur le site internet de la Ville.

La décision relative aux demandes d'autorisation d'urbanisme ne pourra être définitivement adoptée avant l'expiration d'un délai de 4 jours, permettant la prise en compte des observations et propositions déposées par le public, et la rédaction de la synthèse des observations et propositions du public.

A l'issue de la PPVE et au plus tard à la date de publication de l'arrêté accordant les permis d'aménager, la Mairie rendra public, par voie électronique et pour une durée de trois mois, un dossier comprenant la synthèse des observations et propositions, avec l'indication de celles dont il a été tenu compte ainsi que dans un document séparé, les motifs de la décision.

506967900

VIES DES SOCIÉTÉS

Constitutions de sociétés

SASU CD HT ING

Suivant acte SSP en date du 08/06/2026 à GLUN (07), il a été constitué une Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : CD HT ING.

Siège : 6 rue des Vergers 07300 GLUN.

Objet : toute activité d'études HTA (Haute Tension A) / HTB (Haute Tension B) ; toute activité de dimensionnement électrique ; toute activité de schémas et de conception dans le domaine de l'électricité ; toute activité de maîtrise d'oeuvre ; toute activité d'audit et expertise technique dans le domaine de l'électricité ; toute activité de coordination de projets électriques.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au RCS.

Capital : 1 500 € divisé en 150 actions représentatives de numéraire, entièrement souscrites et libérées.

Président : Monsieur Christophe DARDELET demeurant à 07300 GLUN, 6 rue des Vergers.

Cession d'actions : Toutes cessions d'actions, sauf entre associés, sont soumises à l'agrément préalable de la collectivité des associés, statuant à la majorité des 3/4.

Conditions d'admission aux assemblées d'associés et exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux assemblées par lui-même ou par un mandataire. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action donne droit à une voix. La société sera immatriculée au RCS d'AUBENAS.

Pour avis, La Présidence

506680300

Modifications statutaires

GRANIER IMMOBILIER

SEGAP, Coverholder at Lloyd's, en vertu du pouvoir de souscription accordé par certains Souscripteurs du LLOYD'S - LLOYD'S INSURANCE COMPANY S.A. - 8-10 rue Lamennais-75008 PARIS procède à la résiliation de la garantie financière SLEGAIO1926 conformément aux articles 44,45,46,47,48 du décret 2015-702 du 19 juin 2015 modifiant le décret n° 72-678 du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'applications de la loi N°70-9 du 02 janvier 1970 accordée à la société GRANIER IMMOBILIER -14 Avenue du Général Bonaparte- 26700 PIERRELATTE, immatriculée au RCS de ROMANS sous le numéro 452 821 358. Au titre des activités « Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce », « Gestion Immobilière » et « Syndic de Copropriété ». Dans un délai de trois jours francs suivant la publication de la première parution. Les créances visées à l'Article 39 du décret N°72- 678 du 20 juillet 1972 fixant les conditions d'applications de la loi N°70-9 du 02 janvier 1970, devront être produites par le créancier dans un délai de trois mois à compter de la date de la formalité prévue

507691200

MARCHÉS PUBLICS ET PRIVÉS

Avis d'attribution



VALENCE ROMANS HABITAT

Avis d'attribution

M. Le Directeur Général
3 rue Rossini
26000 VALENCE
Tél : 04 75 82 54 00 - Fax : 04 75 82 54 01
mél : a.despesse@valenceromanshabitat.fr
web : http://valenceromanshabitat.fr
SIRET 27260004000013
Objet : SIGNALISATION VERTICALE, HORIZONTALE ET ENTRETIEN DE VOIRIE SITES DE VALENCE ROMANS HABITAT
Référence acheteur : 26AS-SA-1140-A1-V
Nature du marché : Services
Procédure ouverte
Classification CPV :
Principale : **50232200** - Services d'entretien des installations de signalisation
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Grenoble
2 Place de Verdun
BP 1135 - 38022 Grenoble - Cedex
Tel : 0476429000 - Fax : 0476422269
greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Grenoble
2 Place de Verdun
BP 1135 - 38022 Grenoble - Cedex
Tel : 0476429000 - Fax : 0476422269
greffe.ta-grenoble@juradm.fr
Attribution du marché
Valeur totale du marché (hors TVA) : 110000 €
LOT N° 1 - Signalisation verticale, horizontale et entretien de voirie
Nombre d'offres reçues : 4
Date d'attribution : 15/06/26
Marché n° : 2026-104-00
DELTA T P SERVICES, 320 RTE D APREMONT, 73490 LA RAVOIRE
Montant HT : 110 000,00 €
Le titulaire est une PME : NON
Envoi le 15/06/26 à la publication
Pour retrouver cet avis intégral, allez sur <https://ledauphine.marchespublics-eurolegales.com>

507598600

Procédures adaptées (plus de 90000 euros)

MAIRIE DE VESSEAU

Avis d'attribution

Objet du marché : 2026.01 CONSTRUCTION D'UNE MAISON DE SANTÉ PLURIDISCIPLINAIRE A VESSEAU (11 lots de travaux)
Critères d'attributions retenus : selon critères prévus au règlement de consultation
Type de procédure : Procédure adaptée
Attribution du lot : Marché alloti
Lot 1: TERRASSEMENT - VRD - ESPACES VERT
Date d'attribution : 15 juin 2026

Montant du marché ou niveau des offres : 163 075.63 Euros ht
Titulaire du lot : LOT 1 : Nury
Attribution du lot : Lot 2: MACONNERIE GROS-OEUVRE
Date d'attribution : 15 juin 2026
Montant du marché ou niveau des offres : 452 265.40 € HT
Titulaire du lot : SAS GONTIER
Attribution du lot : Lot 3: CHARPENTE BOIS - COUVERTURE TUILES - ZINGUERIE
Date d'attribution : 15 juin 2026
Montant du marché ou niveau des offres : 93 045.92 € HT
Titulaire du lot : MOULIN CHARPENTE
Attribution du lot : Lot 4: ETANCHEITE
Date d'attribution : 15 juin 2026
Montant du marché ou niveau des offres : 59 970.12 € HT
Titulaire du lot : TCE ETANCH
Attribution du lot : Lot 5: ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTERIEUR ENDUIT
Date d'attribution : 15 juin 2026
Montant du marché ou niveau des offres : 108 674.39 € HT
Titulaire du lot : FACADES AZ
Attribution du lot : Lot 6: MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM - OCCULTATION - SERRURERIE
Date d'attribution : 15 juin 2026
Montant du marché ou niveau des offres : 150 032, 69 Euros HT
Titulaire du lot : CONSTRUCTIONS METALLIQUES DU VIVARAIS (groupement)
Attribution du lot : Lot 7: PLATRERIE - PEINTURE - FAUX-PLAFONDS
Date d'attribution : 15 juin 2026
Montant du marché ou niveau des offres : 117 686, 02 Euros HT
Titulaire du lot : EURL LILIAN JOUVE VILLARD
Attribution du lot : Lot 8: MENUISERIES INTERIEURES BOIS
Date d'attribution : 15 juin 2026
Montant du marché ou niveau des offres : 81 486.41 Euros HT
Titulaire du lot : EURL PIERRE JUET
Attribution du lot : Lot 9: REVETEMENTS DE SOLS - FAIENCES
Date d'attribution : 15 juin 2026
Montant du marché ou niveau des offres : 70 092.47 Euros HT
Titulaire du lot : RIGOUDY
Attribution du lot : Lot 10: ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES
Date d'attribution : 15 juin 2026
Montant du marché ou niveau des offres : 99 759.00 Euros HT
Titulaire du lot : ELECTRICITE G ROBERT
Attribution du lot : Lot 11: PLOMBERIE - SANITAIRE - CVC
Date d'attribution : 15 juin 2026
Montant du marché ou niveau des offres : 155 231.17 Euros HT
Titulaire du lot : ETS CHAUSSABEL
Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : 2 mois
Date d'envoi de l'avis à l'organisme de publication : 16/06/2026

507669700



SEBA

Avis d'appel public à la concurrence

NOM ET ADRESSES OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE
80 Avenue de la République - 07110 LARGENTIERE
Tél. : 04 75 89 96 96
- Courriel : marchespublics@seba-eau.fr
- Adresse internet : http://www.seba-eau.fr
OBJET DU MARCHÉ :
MOE - RUOMS - Rue Président Millérand - Renouvellement du réseau d'assainissement dans le ruisseau des Fontaines - Mission partielle (EP/AVP/PRO)
TYPE DE PROCEDURE : procédure adaptée ouverte
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 27 juillet 2026 à 13 heures
JUSTIFICATIONS À PRODUIRE : cf Règlement de consultation
CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
1 - Valeur technique : 70 %
2 - Prix : 30 %
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Avis intégral sur le profil acheteur www.achatpublic.com et accès au dossier via le site : www.seba-eau.fr (rubrique marchés publics).
DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : mardi 16 juin 2026

507674800



SEBA

Avis d'appel public à la concurrence

NOM ET ADRESSES OFFICIELS DE L'ORGANISME ACHETEUR :
SYNDICAT DES EAUX DU BASSIN DE L'ARDECHE
80 Avenue de la République - 07110 LARGENTIERE
Tél. : 04 75 89 96 96
Courriel : marchespublics@seba-eau.fr
- Adresse internet : http://www.seba-eau.fr
OBJET DU MARCHÉ :
MOE - LALEVADE D'ARDÈCHE - Mise en conformité du réseau d'assainissement - Secteur Chamondin

Mission partielle (EP/AVP/PRO)
TYPE DE PROCEDURE : procédure adaptée ouverte
DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES OFFRES : 27 juillet 2026 à 13 heures
JUSTIFICATIONS À PRODUIRE : cf Règlement de consultation
CRITÈRES D'ATTRIBUTION :
1 - Valeur technique : 70 %
2 - Prix : 30 %
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES : Avis intégral sur le profil acheteur www.achatpublic.com et accès au dossier via le site : www.seba-eau.fr (rubrique marchés publics).
DATE D'ENVOI DE L'AVIS À LA PUBLICATION : mardi 16 juin 2026

507675400



ADIS SA HLM

Avis de consultation

1-Maîtres d'ouvrage avec groupement de commandes :
- **ADIS SA HLM** : 26 Allées de la Guinguette - CS 50063 - 07200 AUBENAS Cedex
- **EPORA** : 2 Avenue Grüner - CS 32902 - 42029 SAINT ETIENNE
- **COMMUNE D'AUBENAS** : 4 Place de l'Hôtel de Ville - CS 50128 - 07202 AUBENAS Cedex
2-Procédure de passation :
Procédure formalisée en groupement de commande.
Coordinateur du groupement : ADIS SA HLM
3-Objet du marché :
Marché de maîtrise d'oeuvre en groupement de commande pour la réalisation des travaux de désamiantage / déconstruction / réhabilitation / aménagement de locaux commerciaux et de 7 logements.
4-Consistance des lots :
Marché Maîtrise d'oeuvre en groupement de commande.
5-Critères d'attribution :
Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés avec leur pondération :
Critères Pondération
Compétences techniques 60 points
Compréhension des enjeux 20 points
Composition de l'équipe affectée à la mission 20 points
Méthodologie 20 points
Taux d'honoraires 40 points
6-Justifications à produire : Cf. articles 3 et 4 du règlement de la consultation.
7-Modalités d'obtention du dossier :
Le dossier est téléchargeable sur le profil acheteur : www.marches-securises.fr
8-Date limite de remise des offres : 16/07/2026 à 10h00
9-Renseignements :
Bernard POUDROUX
Tél. : 04.75.87.81.30
10-Date d'envoi de la publication : 16/06/2026

507694500



Marchés publics

Agir en proximité
avec les acheteurs
publics et privés

Publication des procédures
Plateforme de dématérialisation

Votre contact
Novia TRUCHOT 06 07 01 96 35

ledauphine.marchespublics-eurolegales.com

ANNONCES

Mémo

URGENCES
Gendarmerie : 17
Pompiers : 18
SAMU : 15
Depuis un portable : 112
Appels d'urgence européens (victime ou témoin) : 112
Médecin généraliste d'astreinte, soirs et week-ends : 15 (SAMU)
Enfance maltraitée : 119
Violences conjugales : 3919
Harcèlement scolaire : 3018
114 par SMS pour les personnes malentendantes
Prévention du suicide et souffrances psychiques : 3114

SYNDICAT MIXTE DE LA RIVIÈRE DRÔME
Le Syndicat mixte de la rivière Drôme - 1770, avenue Georges-Coupois, 26340 Saillans.

PERMANENCES LFI
Insoumis du Crestois : rejoignez le groupe local de la France insoumise de Crest et ses environs, pour s'informer, débattre et agir ensemble. Rendez-vous un mardi sur deux, semaines paires, de 18h15 à 19h45, au café Le Donjon, à Crest.

MAIRIE DE CREST
Les habitant-es qui souhaitent échanger avec un élu-e ou solliciter un rendez-vous sont invités à contacter la mairie. Nous nous chargerons de la mise en relation avec l'élue concerné-e. Mairie de Crest, place du Dr Maurice-Rozier, du lundi au vendredi de 8h à 18h et le samedi de 9h à 12h, 04 75 76 61 10 et admin@mairie-crest.fr

La mairie de Crest

DÉCHETTERIES
• **3CPS-Cœur de Drôme**
Quai Pied-Gai, à Crest
Le lundi et le samedi, 9h-12h et 14h-17h.
Les mercredis et vendredis, 14h-17h. Le jeudi, de 9h-12h et 14h-19h.
• **Aouste-sur-Sye**
Les mardis et vendredis, 9h-12h et 14h-17h.
Le mercredi, 8h-12h et 14h-19h. Le samedi, 8h-12h et 14h-17h.
• **Saillans, les Chapelains**
Le mercredi, 8h-12h et 14h-17h. Le samedi, 8h-12h.

• **CCVD-Brunelle/Eurre**
04 75 25 12 94. Les lundis, mardis, jeudis, vendredis et samedis, 7h-13h45.
• **Beaufort-sur-Gervanne**
04 75 25 43 82.
Les mercredis et samedis, 8h-12h et 13h30-16h45.
• **CCDB-Pays de Bourdeaux**
Le jeudi matin, 9h-12h.
Le samedi, 9h-12h et 14h-17h.

RECYCLERIES

• **Recyclerie L'Or des bennes**
Boutique + dons : mercredi et samedi, 10h-18h.
Boutique seulement : vendredi, 13h30-18h.
www.lordesbennes.fr
• **Bricothèque La Chignole**
Les mercredis et vendredis, 13h30-18h, les samedis, 10h-18h.
Le premier samedi du mois (14h-17h) : atelier réparation.
www.lachignole.org

MESSES ET CULTES

• **Sainte Famille du Crestois**
Vendredi 19 juin
- 18h30 Chapelle Saint-Alban, Aouste-sur-Sye

Samedi 20 juin
- 18h Aouste-sur-Sye
Dimanche 21 juin
- 9h Montoisson
- 10h45 Bourdeaux et Crest
- 17h Allex
Vendredi 26 juin
- 18h Suze-sur-Crest
Samedi 27 juin
- 18h aouste-sur-Sye
Dimanche 28 juin
- 9h Montoisson
- 10h Allex
- 10h45 Crest
• **Église protestante unie**
Dimanche 21 juin
- 10h30 Blacons (culte famille + repas)
Dimanche 28 juin
- 10h30 Plan de Baix (baptême)
• **Église protestante évangélique**
Culte le dimanche de 10h30 à 11h30. Salle des fêtes, 34, rue des Alpes à Crest.



Annonces légales

- AVIS DE CONSTITUTION -

Par acte sous signature privée en date à SAULCE SUR RHÔNE du 12/06/2026, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : DKN' Beauty
Siège social : 30, Avenue du Dauphiné - 26270 SAULCE SUR RHONE
Objet social : Institut de beauté, soins esthétiques, onguerie, prothèse onguilaire, beauté du regard, blanchiment dentaire esthétique, soin du visage et du corps, vente de produits cosmétiques et accessoires ainsi que toutes activités connexes ou complémentaires se rapportant directement ou indirectement à l'objet social.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 500 euros
Gérance : Mme Valérie BELAID, 20 Impasse des Mimosas - 26270 SAULCE SUR RHONE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de ROMANS
Pour avis
La Gérance
n°65521206202602

- CHANGEMENT DE GÉRANCE -

C2M NETTOYAGE
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 6 Rue de la Marquise 26740 MARSANNE
992 672 840 RCS ROMANS SUR ISERE

Par délibération du 08/06/2026, la collectivité des associés a pris acte de la démission de M. Mournir ENNAJAH de ses fonctions de cogérant au 08/06/2026 et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 32 des statuts a été modifié en conséquence.
Pour avis
La Gérance
n°65521206202603

Le Crestois

HABILITÉ À PUBLIER LES ANNONCES LÉGALES POUR LE DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

Publication de vos annonces légales, avis administratifs, marchés publics, ventes aux enchères, avis de cession de fonds de commerce, changement de régime matrimonial, constitution de SARL, SA ou SAS...

contact, renseignements
04 75 25 00 82
legale@le-crestois.fr

AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Relatif aux demandes de Permis d'Aménager portant sur la réalisation d'un quartier mixte d'habitat et d'activités, quartier mazorel

Commune de Crest (26400)

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, une procédure de participation du public par voie électronique (PPVE), préalable à la délivrance des permis d'aménager n° PA02610825C0003 - PA02610825C0004 - PA02610825C0005 - PA02610825C0006, se déroulera du **6 juillet 2026 à 9h00 au 4 août 2026 à 17h00**. La présente PPVE est préalable à la délivrance des permis d'aménager précités par la mairie de CREST. Ces permis prévoient l'aménagement en 4 tranches d'un lotissement quartier « Mazorel », rue Driss Chraïbi pour environ 200 logements et un Institut Médico-Eductif sur les parcelles cadastrées section ZO 241, 244 et 246 pour une emprise globale de projet de 6,64 hectares. Le projet étant susceptible d'avoir des incidences sur l'environnement, a fait l'objet d'une évaluation environnementale. L'avis délibéré de la MRAe n° 2026-ARA-AP-2053-N15435 a été rendu le 19 mai 2026. L'ensemble du dossier dématérialisé sera mis à disposition du public sur le site internet dédié : <https://www.mairie-crest.fr/> pendant toute la durée de la PPVE.

Pendant toute la durée de la participation du public, les éventuelles observations, propositions ou questions du public seront uniquement consignées par voie électronique sur la boîte mail suivante : concertation@mairie-crest.fr. À l'expiration du délai de la PPVE, la consultation sera clôturée le 4 août 2026 à 17h00 et les observations réceptionnées après la clôture ne pourront pas être prises en compte. Le public pourra demander la mise en consultation du dossier sur support papier, par mail à concertation@mairie-crest.fr et sur rendez-vous en mairie, au 04 75 76 61 24, aux horaires habituels d'ouverture, sur demande effectuée au plus tard le 4ème jour ouvré précédant l'expiration du délai de participation du public, soit le 29 juillet 2026 au plus tard. Le public est informé de l'ouverture de la PPVE par un avis publié 15 jours avant le début de la consultation ainsi que par voie d'affichage en Mairie, Place du Docteur Rozier, sur le lieu du projet, rue Driss Chraïbi et sur le site internet de la Ville. La décision relative aux demandes d'autorisation d'urbanisme ne pourra être définitivement adoptée avant l'expiration d'un délai de 4 jours, permettant la prise en compte des observations et propositions déposées par le public, et la rédaction de la synthèse des observations et propositions du public. À l'issue de la PPVE et au plus tard à la date de publication de l'arrêté accordant les permis d'aménager, la Mairie rendra public, par voie électronique et pour une durée de trois mois, un dossier comprenant la synthèse des observations et propositions, avec l'indication de celles dont il a été tenu compte ainsi que dans un document séparé, les motifs de la décision.

n°65531906202601



Et aussi

JOURNÉE SANTÉ

Journée santé dédiée aux femmes du monde agricole et rural à Saillans. Le samedi 27 juin, de 9h à 17h, la MSA propose une journée d'information, d'échanges et de bilans de santé gratuits à la salle des fêtes de Saillans, à destination des femmes du monde agricole et rural. La priorité : offrir un accès de proximité à des professionnels de santé, avec des consultations médicales spécialisées sur rendez-vous. Des bilans et examens cliniques seront organisés en effectif limité à la maison médicale Honorine Faure (4 place Maurice Faure). Inscriptions aux consultations et aux ateliers par téléphone au 06 16 16 90 23 (ligne ouverte du 17 au 26 juin, de 9h à 16h). Places limitées, inscription obligatoire.

ÉTÉ 2026 ACCUEIL

JEUNESSE

Cet été, la communauté de communes du Crestois et du pays de Saillans (3CPS) propose aux enfants et aux jeunes du territoire des activités pour découvrir, créer, bouger et partager de bons moments. **Pour les 3 à 11 ans**, avec les accueils de loisirs de Sainte-Euphémie (Crest) et des Trois Becs (Saillans) : jeux, sorties, séjours, ateliers créatifs, activités sportives et découvertes en pleine nature. **Pour les 11 à 17 ans**, l'Espace jeunes intercommunal à Crest propose des rendez-vous pensés pour les ados : activités sportives, ateliers, sorties, soirées et projets à construire ensemble.

Plus d'infos : www.cccps.fr

APPELS À DONS DE VÉLOS

Dromolib recherche des dons de vélo pour des personnes en insertion que nous accompagnons à travers notre vélo-école. Apprendre à rouler, reprendre confiance en soi, retrouver son autonomie... Nous avons déjà accompagné près de 300 personnes : 300 parcours de vie, 300 envies d'avancer. Mais sans vélo à la fin du cycle, tout peut s'arrêter. Il nous manque une trentaine de vélos à offrir pour leur permettre de continuer leur parcours d'insertion. Nous cherchons des vélos en état de rouler (freins, cadre, roues et transmission en bon état). Contact : laurent.watine@dromolib.fr, ou à l'agence, 30 rue Archinard, à Crest.

BOURSE AU PERMIS CCVD

Les habitants du Val de Drôme âgés de 15 à 25 ans ont jusqu'au 29 juin pour déposer leur candidature afin de bénéficier d'une aide pour financer leur permis de conduire. En échange de 50 heures de bénévolat dans une association ou une commune du territoire, la Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée octroie une bourse de 500 euros. Pour y prétendre, il faut être inscrit dans une auto-école partenaire (liste disponible sur valdedrome.com) et membre d'un foyer dont le quotient familial n'excède pas 1 000 euros. Conditions et formulaire de candidature à retrouver valdedrome.com

Le carnet

NAISSANCES Le 9 juin Maël DOVAL , d'Allex	Le 11 juin Pierre, Jean MONTMAGNON , de Saoû	DÉCÈS Le 16 juin Jean Pouget , 96 ans, d'Eurre
--	---	---

LISEZ LE CRESTOIS

JOURNAL PAPIER À PARTIR DE 60 € PAR MOIS	JOURNAL NUMÉRIQUE À PARTIR DE 5,90 € PAR MOIS	COMPLET Papier + Numérique À PARTIR DE 13 € PAR MOIS
Le journal en édition papier tous les vendredis dans votre boîte aux lettres	Tous les articles du site en accès libre et l'édition complète consultable en PDF	L'édition papier les articles du site en accès libre, l'édition complète consultable en PDF

abonnement@le-crestois.fr

04 75 25 00 82

à votre écoute tous les mardis

ENVOYEZ VOTRE BULLETIN À :
JOURNAL LE CRESTOIS, 52 RUE SADI CARNOT, BP 217, 26400 CREST

Nom	
Prénom	
Adresse	
Code postal	Ville
E-mail	
Tél	

Petites annonces

Location - offre

• **Location semaine**
à La Grande Motte, juin juillet, août. P2 cabine. Avec piscine. 100 mètres de la plage.
Tél. 06 07 37 05 85 aux heures de repas.

Location - offre

• **Loue appartement T2**, centre Grâne, pour 3 jours à un mois. Annexe et petit jardin.
Tél. 06 37 31 83 34

Voiture - vente

• **Voiture** à vendre, 206 Peugeot, 1.000 euros à débattre.
Tél. 07 84 62 65 72

Brocante

• **Vente cause cessation**, stock marchandises diverses. Bons prix.
Tél. 07 84 62 65 72

Abeilles

• **Récupère** essaims d'abeilles.
Tél. 06 44 19 99 37

Maison - vente

• **Vends maison de village**, en pierres, années 50, lumineuse, bien exposée, au calme, à Espenel. Habitation de 150 m², en deux parties : 100 m² et appartement attenant 50 m². Jardin, caves, petit terrain, arbres fruitiers. À voir absolument.
Tél. 07 87 04 14 28



Le Crestois

Le journal de la Vallée

Hebdomadaire d'informations régionales paraissant le vendredi

Habilité à publier les annonces légales pour le département de la Drôme

Inscrit à la Commission paritaire des publications de presse N° 1228 C 86312

Dépôt légal le 5 juillet 2023

Édité par la Scop Le Crestois 26400 Crest

Tirage 3000 exemplaires

Prix au numéro 2,50 €

Rédaction Administration Abonnements Publicité
BP 217
26401 Crest Cedex
Tél. 04 75 25 00 82
Courriel journal@le-crestois.fr
Web www.le-crestois.fr

Direction de publication Clément Chassot
Rédaction en chef Martin Chouraqui

Édition Caroline Gardet
Philippe Multeau
Valérie Vandeputte

Journalistes Blandine Flipo
Clément Chassot

Stagiaires Juliette Bardonnenche
Madeleine Chandon
Rosaline Jacquot

Abonnements Perrine Quenu
abonnement@le-crestois.fr (mardi)
Publicité Caroline Gardet
pub@le-crestois.fr
04 75 25 95 07
Administration & vie coopérative Valérie Vandeputte
04 75 25 95 04

Imprimerie Société marseillaise de presse (Scop)
62 bd de l'Europe
13127 Vitrolles

Conception graphique Brest Brest Brest
atelier de création graphique

Le journal se réserve le droit de refuser tout texte ou photo envoyé après mardi 14 heures.